

LES FEMMES, L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Vue d'ensemble

Au Canada

- Les femmes, plus que les hommes, sont susceptibles d'avoir un diplôme d'études secondaires, mais il est moins probable qu'elles aient un certificat ou un diplôme de compétence ou qu'elles aient complété une autre forme de formation non universitaire.
- Les femmes forment la majorité des étudiants à temps plein dans la plupart des facultés. Elles demeurent concentrées dans les lettres et les sciences humaines, des domaines où les perspectives du marché du travail demeurent plus faibles, mais elles gagnent du terrain dans les domaines traditionnels à prédominance masculine.
- Dans l'ensemble, les femmes sont un peu moins susceptibles que les hommes d'avoir un diplôme universitaire, bien que l'écart soit beaucoup plus mince que par le passé. Toutefois, les jeunes femmes sont actuellement plus susceptibles que leurs confrères masculins de décrocher un diplôme universitaire. Plus le niveau d'études est élevé, plus la représentation des femmes parmi les diplômés universitaires diminue de façon marquée.
- Chez les 25 à 29 ans, le niveau de scolarisation des femmes est maintenant supérieur à celui des hommes. Il s'agit d'un renversement des tendances historiques, ce qui indique que les politiques visant à améliorer le niveau de scolarité des femmes ont connu un certain succès.
- L'émergence au Canada de l'économie et la société axées sur le savoir a rendu encore plus impérieux la nécessité d'assurer l'accès des femmes à l'éducation et à la formation, particulièrement dans les domaines techniques et scientifiques.

- Bien que les femmes et les hommes participent pratiquement également aux programmes de formation, les femmes reçoivent sensiblement moins d'heures de formation que les hommes, tendance qui est à la hausse au cours des années 1990.

Dans le monde

- L'éducation est la clé du renforcement de l'autonomie des femmes, assure une plus grande productivité économique, un revenu plus élevé, des familles plus petites, une meilleure santé et un statut plus élevé pour les femmes et les filles.
- L'accès à l'éducation ne suffit pas à lui seul à éliminer les attitudes et les valeurs dommageables de la société.
- Les obstacles à l'éducation des filles comprennent des mariages et des grossesses précoces, un enseignement empreint de préjugés sexistes, une absence d'établissements scolaires adéquats ou accessibles, des obligations familiales qui prennent beaucoup de temps et la priorité accordée par les parents et les écoles à l'éducation des garçons.

Éléments d'information

À moins d'indication contraire, les statistiques et les données proviennent de Statistique Canada.

Au Canada

- En 1999, 89 p. 100 des Canadiennes avaient suivi des études secondaires ou supérieures : 28 p. 100 détenaient un diplôme d'études postsecondaires et 14 p. 100 un diplôme universitaire.
- En 1997-1998, les femmes représentaient 52 p. 100 de l'effectif collégial et 55 p. 100 de l'effectif universitaire; 51 p. 100 des étudiants au niveau de la maîtrise et 43 p. 100 au niveau du doctorat.



- En 1998, 64 p. 100 des jeunes femmes de 22 à 24 ans ayant des enfants à charge avaient quitté le secondaire avant d'obtenir un diplôme comparativement à 28 p. 100 des jeunes hommes appartenant au même groupe d'âge qui avaient des enfants.
- En 1997, les femmes diplômées universitaires gagnaient en moyenne 42 660 \$ pour un emploi à temps plein toute l'année comparativement à 27 500 \$ en moyenne pour les femmes qui avaient terminé des études secondaires, alors que celles qui avaient fait certaines études postsecondaires gagnaient en moyenne 28 300 \$.
- En 1997, les femmes diplômées universitaires gagnaient 74 p. 100 du revenu de leurs homologues masculins pour un emploi à temps plein toute l'année, comparativement à 71 p. 100 pour les détentrices d'autres diplômes ou certificats postsecondaires, 75 p. 100 pour certaines études postsecondaires, 65 p. 100 pour certaines études secondaires et 70 p. 100 pour moins qu'une neuvième année.
- En 1996, plus de 28,8 p. 100 des Indiennes de plein droit vivant dans des réserves n'avaient pas une neuvième année comparativement à 15,3 p. 100 des Indiennes de plein droit vivant hors des réserves. De surcroît, le taux de chômage des femmes autochtones possédant un diplôme universitaire était de 7,2 p. 100 comparativement à 27 p. 100 pour celles qui n'avaient pas fait une neuvième année.
- La part des femmes dans tous les domaines à prédominance masculine est passée de 21 p. 100 en 1981, à 34 p. 100 en 1994 et plusieurs domaines d'études sont devenus sans prédominance sexuelle dont le droit, la dentisterie et les sciences politiques. (*Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*, Canada, 1997)
- Le nombre de diplômes décernés à des femmes dans les domaines du génie et des sciences appliquées a augmenté, passant de 16 p. 100 en 1993, à 21 p. 100 en 1997.
- À peine 1,6 p. 100 des apprentis inscrits dans 15 métiers importants en 1997 étaient des femmes. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport au 1,2 p. 100 de 1992 (et au 0,6 p. 100 de 1998).
- En 1997, 31,4 p. 100 des femmes qui avaient un emploi, ou 1,9 million de femmes au travail ont suivi des cours ou de la formation liés à l'emploi comparativement à

27,65 p. 100 des hommes qui avaient un emploi, ou 2 millions d'hommes au travail.

Dans le monde

- Jusqu'à 130 millions d'enfants dans le monde, dont les deux tiers sont des filles, ne fréquentent pas l'école; 150 millions d'enfants qui s'y inscrivent ne terminent pas leur cinquième année. Les taux de décrochage, de redoublement ou d'échec des filles demeurent plus élevés que ceux des garçons. (*La situation des enfants dans le monde 1999*, UNICEF)
- Au niveau mondial, la proportion de filles inscrites au primaire, sans égard à l'âge, a connu une hausse constante au point d'être pratiquement égale à la proportion de filles de l'ensemble de la population d'âge scolaire. En dépit des progrès sur le plan du nombre de filles inscrites, les ratios nets d'inscription des filles demeurent inférieurs à ceux des garçons, particulièrement en Afrique subsaharienne, dans les pays arabes, en Afrique du Nord et dans le sud et le nord de l'Asie. (*Éducation pour tous Bilan à l'an 2000 : Document statistique*, UNESCO, 2000)
- Le nombre d'adultes analphabètes est passé de 895 millions en 1990, à 880 millions en 1998. En 1990, il y avait huit femmes analphabètes pour dix hommes, taux qui ne s'est que légèrement amélioré au cours de la décennie. (*Éducation pour tous. Bilan à l'an 2000 : Document statistique*, UNESCO, 2000)
- L'écart entre les sexes dans les taux d'alphabétisation pour des personnes âgées de 15 à 24 ans a été comblé partout sauf en Asie du Sud et en Afrique, l'Afrique subsaharienne connaissant les plus importantes améliorations du taux d'alphabétisation des femmes dans les années 1990, qui est passé de 41 p. 100 à 54 p. 100. (*Targets and Indicators: Selections from Progress of the World's Women*, UNIFEM, 2000)

Vers l'égalité

Au Canada

- Au Canada, la responsabilité pour l'éducation incombe tout d'abord aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans le *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, le gouvernement du Canada a présenté sa stratégie, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et

territoriaux ainsi que des groupes de femmes, afin d'améliorer l'accès des femmes à l'acquisition continue du savoir, de favoriser la participation des femmes dans les domaines des sciences et de la technologie et de mettre au point des documents et des programmes de formation pour les femmes.

- La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances offre une accessibilité accrue aux études postsecondaires aux personnes qui ont des personnes à charge et aux personnes handicapées.
- La Subvention canadienne pour études offerte aux étudiantes au doctorat prend la forme de subventions pouvant atteindre 3 000 \$ par année, pendant trois ans, afin d'aider les étudiantes des programmes de doctorat où les femmes sont traditionnellement sous-représentées. Le programme offre également des subventions aux étudiantes et aux étudiants à faible revenu ayant des enfants.
- L'évaluation des besoins dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants permet de tenir compte des frais de garde d'enfants en ce qui concerne les prêts consentis pour les études à temps complet et à temps partiel.
- En 1996, le financement provenant du gouvernement fédéral et du secteur privé a appuyé la création de cinq Chaires des femmes en sciences et en génie dans différentes universités canadiennes partout au pays.
- Le Secrétariat national à l'alphabétisation appuie des projets qui facilitent la participation de femmes à des programmes d'alphabétisation. Le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, par exemple, a reçu de l'aide pour faire des recherches sur les effets de la violence sur les analphabètes apprenantes et examine comment mettre au point de meilleures pratiques pour les victimes de violence.
- Depuis le budget fédéral de 1998, les étudiants à temps partiel, dont un bon nombre sont des femmes, peuvent, pour la première fois, déduire les frais de garde d'enfants et les crédits d'impôt pour études.

Dans le monde

- À la réunion de 1998 du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones (GTPA), qui a eu lieu à Genève, trois enseignantes autochtones du Canada, qui faisaient partie de la délégation officielle du Canada, ont organisé et animé un atelier sur l'éducation et la formation des Autochtones, grâce à l'appui financier du gouvernement canadien. L'atelier canadien s'inscrivait dans le thème de l'éducation du GTPA de 1998, qui était aussi l'un des principaux thèmes de la Décennie internationale des populations autochtones.
- Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, le Canada appuie un certain nombre de programmes internationaux d'éducation à l'intention des femmes. Par exemple :
 - au Bangladesh, un projet d'éducation pour les filles aide celles-ci à se préparer à résister à l'oppression et à l'exploitation en les initiant à la lecture et à l'écriture, au calcul et à la résolution de problèmes, en leur enseignant des compétences génératrices de revenus, l'estime de soi et en les aidant à exercer leurs droits fondamentaux;
 - en Haute-Égypte, des écoles conviviales pour les filles — des écoles réservées aux filles, construites par la collectivité et qui comptent des femmes enseignantes recrutées dans la région — contribuent à réduire le taux d'analphabétisme des filles tout en changeant aussi les attitudes de la collectivité au sujet de l'éducation des filles;
 - en Guyane, un projet de formation de base permet de rehausser les compétences professionnelles des enseignantes et enseignants du niveau primaire qui sont à 80 p. 100 des femmes;
 - en Afghanistan, où les filles ne peuvent fréquenter l'école et les femmes ne peuvent enseigner, un projet de la radio de la BBC fournit un enseignement de base en lecture, calcul, connaissances pratiques (y compris de l'information sur les mines terrestres que l'on retrouve partout au pays) et responsabilités civiques.